

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCONFINEMENT

Digne-les-Bains, le 12/05/2020

Campagne de prévention de la Sécurité Routière

Alors que certains usagers n'auront pas conduit pendant près de deux mois, les Français vont retrouver la route et vont devoir réapprendre à la partager. Par ailleurs, pendant le confinement, sur les routes désertées, certains automobilistes ont adopté des comportements à risque et/ou pris de mauvaises habitudes de circulation, en particulier concernant la vitesse.

À titre d'exemple, du 30 mars au 5 avril, les radars automatiques ont enregistré une augmentation de 12% des grands excès de vitesse (supérieurs à 50 km/h au-delà de la vitesse autorisée) par rapport à la dernière semaine avant le confinement. Parallèlement, les hôpitaux ont également vu la part des accidentés de la route augmenter dans leurs services dans les dernières semaines (*données nationales*). Dans les Alpes-de-Haute-Provence, depuis le 17 mars, les forces de l'ordre ont dû procéder à 49 suspensions de permis de conduire, pour excès de vitesse, ou prise de produits stupéfiants (alcool ou drogues).

Aujourd'hui, de nouveaux usagers vont reprendre la route après une longue période sans pratique. La Sécurité routière rappelle dans ce contexte qu'il est essentiel de redoubler de vigilance, pour que ce retour sur les routes se déroule dans les meilleures conditions.

Dans une nouvelle campagne, elle invite les bas-alpins à prolonger sur la route les comportements de prudence et de solidarité qui se sont si fortement incarnés pendant ces deux mois : respecter les règles, respecter des distances de sécurité, être attentif aux autres, pour sauver des vies.

Voiture, moto ou scooter, vélo, trottinette, quel que soit son véhicule, elle rappelle également les règles d'or de la sécurité : vérifier l'état de son véhicule, se protéger à son bord, bien s'équiper, commencer par de petits trajets, s'interdire absolument l'usage du téléphone portable, etc.

Affiches, spots radio, tv ou sur les réseaux sociaux, vous pouvez retrouver l'intégralité de cette campagne de prévention sur le site de la Sécurité Routière en suivant ce [lien](#).

En parallèle, les forces de l'ordre dans le département ont annoncé un renforcement des contrôles, complétés par des actions de prévention (comme par exemple des présentations de la [trajectoire de sécurité](#) pour les conducteurs de deux-roues motorisés).

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10
04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex